

ARTICLES

Influenza 2017 - 2018

Pour la saison 2017-2018, comme lors de la saison précédente, on ne dispose que pour les jeunes enfants, d'arguments cliniquement pertinents incitant à préférer un vaccin tétravalent contre l'influenza à un vaccin trivalent contre l'influenza. On ne dispose pas de données d'études fiables pour pouvoir évaluer correctement l'impact de la vaccination des personnes actives dans le secteur des soins de santé. Des données provenant d'une étude néerlandaise aident à mieux évaluer l'efficacité du vaccin contre l'influenza.

BON A SAVOIR

Canagliflozine dans le diabète de type 2 : effet favorable sur certains critères d'évaluation cardio-vasculaires mais risque accru d'amputation au niveau des membres inférieurs

INFORMATIONS RECENTES: juillet 2017



Nouveautés en oncologie

- alectinib (Alecensa®)
- ramucirumab (Cyramza®)



Suppressions

- aliskirène (Rasilez®, Rasilez HCT®)
- zafirlukast (Accolate®)
- rétigabine (Trobalt®)
- prométhazine (Phenergan®)
- vaccin diphtérie – tétanos (Tedivax pro Adulto®)

PHARMACOVIGILANCE

La canagliflozine (et les autres gliflozines) et le risque d'amputation au niveau des membres inférieurs

Ce mois-ci dans les Folia

Dans ce numéro des Folia paraît comme chaque année un article sur la vaccination contre l'influenza. Une question importante à ce sujet est de savoir comment choisir entre un vaccin trivalent et un vaccin tétravalent. Les autorités flamandes ont choisi de mettre gratuitement à disposition le vaccin trivalent pour les résidents de maisons de repos et de soins reconnues en Flandre. Les arguments pour ce choix n'ont pas été communiqués aux médecins qui prennent en charge la vaccination de leurs propres patients. A titre informatif, aucun vaccin contre l'influenza n'est distribué gratuitement par la Fédération Wallonie-Bruxelles suivant un circuit propre pour les résidents des maisons de repos et de soins.

Une évaluation scientifique rigoureuse de l'impact clinique éventuel d'une différence d'efficacité intervient pourtant dans le choix d'un vaccin spécifique contre l'influenza pour un patient donné.

De même, les arguments pour recommander la vaccination contre l'influenza chez les personnes actives dans le secteur des soins de santé, ne sont souvent pas considérés de manière suffisamment critique dans les communications à ce sujet. Il n'est effectivement pas facile de reconnaître les incertitudes et de communiquer à leur sujet, en particulier face parfois à une forte conviction basée sur l'intuition ou sur des arguments indirects.